

# Diagnostics Ondes électromagnétiques – Particuliers & Professionnels

**Les ondes sont invisibles, pas leurs effets !**

Nous vivons entourées d'ondes électromagnétiques en permanence mais souvent sans nous en rendre compte car elles ne se voient pas et ne se perçoivent pas toujours. C'est pourquoi, pour se protéger au mieux, il est préférable de savoir où se trouve cet ennemi invisible.

Nous vous proposons de faire un diagnostic des ondes électromagnétiques de votre habitation ou de travail

- Détection des basses fréquences – appareils domestiques, mauvais branchements de lampe, détection du réseau ou des câbles électriques vétustes...
- Détection des hautes fréquences – antennes relais, téléphonie mobile, micro-ondes, téléphone DECT, électricité sale dans les prises (Linky, CPL, onduleur de panneaux solaire)
- Conformité des prises de terre à la norme française et en géobiologie et mesure des valeurs des prises (terre, phase, neutre)
- mesure tension induite du corps au niveau des lits et bureaux – pollution électrique

Ensemble, nous envisagerons les solutions de protection possibles pour assainir votre lieu de vie (ou de travail) pour en faire un véritable lieu de repos, régénérant et protecteur.

Mon kit de détection pour mesurer l'impact électromagnétique des habitations, des appareils électriques, les basses et

hautes fréquences (Box wifi, portable – gsm), prise de terre

- d'un détecteur basses fréquences Gigahertz Solutions ME3830B
- d'un détecteur hautes fréquences Gigahertz solutions professionnel HFE59B – de 27MHz à 3,3 GHz  
(équipé d'antennes directionnelle "pour déterminer l'origine des sources" et isotropique UBB27 pour une mesure globale)
- d'un détecteur hautes fréquences Cornet ED85EXS de 1,8 GHz à 10 GHz
- d'un mesureur de terre professionnel CATOHM DT300
  - d'un testeur de tension induite
- d'un testeur de radioactivité Radex 1503
- D'un multimètre numérique Etekcity
- D'un mesureur de micosurtension Stetzerizer (électricité sale) CPL Linky...
- D'un mesureur Laser Egg (pour vérifier la qualité de l'air) quantité d'ions positifs



**Réduisez de 80% votre exposition aux ondes électromagnétiques**

**Forfait intervention à domicile – 200,00 € réaliser un bilan d'une durée moyenne de 3 heures**

**Entreprise, société ( tarif en fonction du nombre de bureaux à diagnostiquer ) Nous consulter**

Zone d'intervention : nous intervenons dans les hauts de France et départements limitrophes, ainsi que la Belgique (secteur de Tournai, Mons, Charleroi)

**Depuis le 1er Janvier 2017 un nouveau décret oblige les chefs d'entreprises à protéger leurs salariés contre le rayonnement**

**des ondes électromagnétiques** émises par les appareils électroniques de l'entreprise (ordinateurs, smartphones, bornes Wi-Fi, câbles électriques, machines industrielles etc.).